



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Please use epost Connect  
Veuillez utiliser le serviceConnex

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Weapons Systems Division/Division des systèmes  
d'arme  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
8C2, Place du Portage  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Système d'arme à calibres multiples	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8476-196090/B	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 007
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8476-196090	<b>Date</b> 2020-09-28
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$BM-030-27872	
<b>File No. - N° de dossier</b> 030bm.W8476-196090	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2020-10-30</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Mosher, Jeff	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 030bm
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 420-1748 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cette modification fait partie des documents de soumission.**

La modification 007 est émise pour les raisons suivantes :

- (1) Publier des questions des soumissionnaires et les réponses; et
- (2) Modifier la demande de propositions (DDP).

---

**(1) Questions des soumissionnaires et réponses**

**QUESTION # 16 :**

En référence à l'annexe C, l'exigence 3.1.3.7 - "Le rail OTAN à la position de 12 heures doit présenter un espace de montage utilisable d'au moins 533 mm, mesuré de bout en bout du rail."

Question : Le MDN peut-il préciser où la mesure de bout en bout est prise, car la définition ci-dessous pour le «rail OTAN à la position de 12 heures» suggère que c'est uniquement le rail qui se trouve au sommet du tube avant / fût.

Définition : page C-2-13 : "Rail d'accessoire OTAN à la position de 12 heures » (Rail STANAG 4694) - Rail situé sur le dessus du fût de l'arme, de l'angle du tireur, lorsqu'il tient l'arme en position de tir.

**RÉPONSE # 16 :**

Le terme «bout en bout» est censé inclure l'espace de montage du rail supérieur «entier». Le Canada reconnaît que la façon dont la définition est énoncée peut prêter à confusion, par conséquent le mot «fût» sera supprimé de la définition.

Voir la modification de la DDP ci-dessous.

---

**QUESTION # 17 :**

L'exigence technique 3.1.1.9 stipule que la couleur des surfaces principales doit être Coyote Beige. L'Autorité peut-elle préciser si cela inclut le canon ?

**RÉPONSE # 17 :**

Oui, les surfaces principales incluent le canon.

---

**QUESTION # 18 :**

L'exigence technique 3.1.1.11 stipule que le fusil doit être muni d'un point de fixation de bretelle ambidextre à l'avant qui est monté sur un rail et amovible. Une fixation MLOK serait-elle acceptable aux mêmes fins, car elle est toujours montée sur un rail et amovible ?

**RÉPONSE # 18 :**

Veillez-vous référer à la modification 004, Q10 et R10.

---

**QUESTION # 19 :**

L'exigence technique 3.1.4.3 stipule que la force de traction du deuxième étage de la détente doit être ajustable et inclure une plage de force de traction de 13,3 N à 15,6 N. Le Canada peut-il confirmer la méthode d'essai qui sera utilisée pour confirmer le poids de la détente ?

**RÉPONSE # 19 :**

Le poids de la détente sera mesuré à l'aide d'une jauge de tirage numérique Lyman.

---

**QUESTION # 20 :**

L'exigence technique 3.2.1 stipule que la valise de transport doit être une valise rigide équipée d'inserts moulés sur mesure. Par des inserts personnalisés moulés, le Canada peut-il confirmer si cela signifie isoler les articles à l'aide de mousse ou d'un insert moulé EPS ou CNC ? Y-a-t-il une préférence pour la densité de mousse requise ?

**RÉPONSE # 20 :**

Toutes les méthodes mentionnées ci-dessus sont acceptables au Canada. Le Canada n'a pas de préférence pour la densité de la mousse.

---

**QUESTION # 21 :**

L'exigence technique 3.3.3.3 stipule que le supprimeur doit maintenir l'atténuation acoustique spécifiée de 20 dB ou plus pendant toute la durée de vie de 4 000 coups en configuration .338. Veuillez préciser si le Canada prévoit d'utiliser 1 supprimeur pour effectuer les DEUX tests des 4 000 cartouches de .338LM et 8 000 coups de 7,62 x 51 mm OTAN ou des supprimeurs distincts seront-ils utilisés pour chaque test ?

**RÉPONSE # 21 :**

Pour vérifier la conformité à l'exigence 3.3.3.3, le Canada effectuera des essais d'atténuation sonore conformément au test 13 de l'appendice 3 de l'annexe D, où il est décrit que 4 000 coups de .338LM seront tirés à l'aide d'un supprimeur seulement.

Le Canada ne prévoit pas d'effectuer de tests en utilisant 8 000 coups de 7,62 x 51 mm OTAN lors de l'évaluation des soumissions.

---

## **QUESTION # 22 :**

Dans l'appendice 1 de l'annexe D, l'exigence technique 3.5.4.2, colonne 7, puce 3 du rapport d'essai indique : Une cartouche .338LM de 250 grains est acceptable aux fins du rapport d'essai. Le Canada acceptera-t-il un rapport d'essai utilisant la même cartouche de 250 grains et plus pour le rapport d'essai, c'est-à-dire une cartouche .338LM de 300 grains ? Étant donné que l'usure en utilisant une cartouche à grain plus épais est plus grande, si le fabricant peut prouver la conformité à la durée de vie avec la cartouche la plus lourde, il est demandé au Canada d'accepter cette modification de la spécification.

## **RÉPONSE # 22 :**

Pour démontrer la conformité à l'exigence 3.5.4.2, le Canada acceptera un rapport d'essai d'un soumissionnaire utilisant une cartouche .338 avec un poids de balle de 250 grains ou plus.

Au cours de l'évaluation des soumissions, le Canada effectuera les tests avec des balles de 250 grains.

Voir la modification de la DDP ci-dessous.

---

## **(2) Modification de la demande de propositions (DDP)**

- I. **Annexe « C » Exigences techniques obligatoires** de la DDP est modifiée comme suit :

### **À 1.3 Définitions**

#### **SUPPRIMER :**

“Rail d’accessoire OTAN à la position de 12 heures » (Rail STANAG 4694) - Rail situé sur le dessus du fût de l’arme, de l’angle du tireur, lorsqu’il tient l’arme en position de tir.

#### **INSÉRER :**

“Rail d’accessoire OTAN à la position de 12 heures » (Rail STANAG 4694) - Rail situé sur le dessus de l’arme, de l’angle du tireur, lorsqu’il tient l’arme en position de tir.

- II. **Appendice 1 de l’Annexe « D », Tableau de conformité** de la DDP est modifiée comme suit :

### **À l’Exigence 3.5.4.2, colonne 4**

#### **SUPPRIMER :**

3. Une cartouche .338LM de 250 grains est acceptable aux fins du rapport d’essai.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8476-196090/B  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8476-196090

Amd. No. - N° de la modif.  
007  
File No. - N° du dossier  
030BM. W8476-196090

Buyer ID - Id de l'acheteur  
030bm  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**INSÉRER :**

3. Toute cartouche .338LM avec un poids de balle de 250 grains ou plus est acceptable pour le rapport d'essai.

---

**FIN DE LA MODIFICATION 007**